

CSE SSCT 2ème Mandat

Vous entrez dans votre 2ème mandat au CSE, dans la commission SSCT. Vous ouvrez droit à une nouvelle formation. Elle prendra en compte votre expérience et vous permettra d'établir des axes d'amélioration d'actions et de connaître les changements réglementaires en matière de santé au travail. Elle s'adresse aux élu·e·s titulaires, suppléants, aux membres de la commission, au référent·e HSAS et aux représentant·e·s de proximité. **VOTRE FORMATION REGLEMENTAIRE AU 2ème MANDAT ETANT DE 5 JOURS, NOUS VOUS CONSEILLONS DE SUIVRE EN PLUS LA FORMATION DE 2 JOURS : DUER/PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, RPS OU ENCORE ARBRE DES CAUSES / PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (FORMATION ACTION DE 3 JOURS EN DEUX SESSIONS).**

Objectifs

1. Promouvoir une politique de santé au travail en tant que représentant·e du personnel au CSE
2. S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention

Public Visé

secteur Privé - Elu·e en CSE, membre de la commission SSCT, référent HSAS et représentant·e de proximité selon accord d'entreprise exerçant leur 2ème mandat

Pré Requis

Avoir exercé un premier mandat portant sur les attributions du CSE en matière de santé au travail

Objectifs pédagogiques

Promouvoir une politique de santé au travail en tant que représentant·e du personnel au CSE
S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active (alternance méthodes affirmative, interrogative et active)

Qualification Intervenant(e)(s)

Intervenant en prévention des risques professionnels agréé DREETS et formateur IREFE

Parcours pédagogique

- L'analyse de la qualification des AT/MP et des indicateurs de santé
- Les documents obligatoires optimisés (règlement intérieur, rapport d'activité, ■ DUERP, PAPRIACT, PV...)
- Coordination entre CSE, commission SSCT et représentants de proximité■
- Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail■Principes et outils de prévention des risques professionnels (PAPRIACT, DUERP, Méthode Arbre Des Causes, Champ des conditions de travail...)
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- L'analyse des modes d'organisation du travail et leur impact sur la santé au Travail
- La mise, la remise et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de Handicap
- Les nouvelles méthodes de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail QVT

Elu·e en CSE, en commission SSCT, représentant·e de proximité, référent·e HSAS engagés dans un 2ème mandat, formez vous à votre cadre d'intervention dans le domaine santé au travail.

Méthodes et modalités d'évaluation

Auto-évaluations sur fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

7 minimum - 16 au maximum

irefe^o



Contactez-nous !

Manina MARGUERITTE
formatrice consultante, responsable formation

Tél. : 0142038427
Mail : manina.margueritte@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

IREFE - 78, Rue de Crimée - 75 019 PARIS
Tél. : 01 42 03 05 05 - Site internet : www.irefe.com - e-mail : contact@irefe.fr
Numéro de déclaration : 11750804075 - Code APE 8559A - Agréments éco 841511 - CSE SSCT/CHSCT 85808